



Association en déficit- prêt personnel

Par **Ioan69**, le **04/11/2009** à **01:33**

Bonjour,

Nous sommes 3 étudiants et nous occupons en 2008-2009 d'un Bureau Des Elèves dans notre école. 3 seulement pour s'occuper de 200 élèves.

Suite à notre week-end d'intégration, nous avons perdu de l'argent et par la suite, nous avons organisé un week-end au ski pour tenter de renflouer le compte. Malheureusement, celui-ci n'a pas du tout marché (pour des raisons diverses notamment pour cause de neige dans les environs et crise éco) bien que nous ayons fait de la promotion dans toute la ville. Nous avons fait vraiment notre maximum.

Suite à cela, la banque nous a FORTEMENT incité à faire 2 prêts à nos noms personnels pour renflouer le compte de l'association. Etant jeune, s'occupant d'une association pour la première fois et ayant aucun conseil de la part de notre école et aucun professeur ne nous chapeautait, nous avons signé 2 prêts de 3500€ chacun. Un au nom du trésorier et un autre à mon nom car je suis secrétaire. Nous n'avons en fait pas eu le choix, nous étions devant le fait accompli et en panique.

Il nous reste aujourd'hui 4000€ à payer dont 3500€ à mon nom car j'ai préféré faire rembourser en premier celui de l'autre personne, car celle-ci avait déjà un prêt étudiant à son nom

Nous comptons sur le nouveau BDE pour rattraper cela mais n'en étant pas sûre, je souhaiterais savoir quels sont mes recours pour ne pas avoir à payer un prêt dont je n'ai même pas vu la couleur!!

Merci beaucoup de votre aide.

Cordialement,